

REPUBLIQUE FRANCAISE
MAIRIE DE SAINT BONNET DE SALERS

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 5 MARS 2010

DEBUT DE SEANCE : 20 heures

Présents : MM Olivier Andrieu, Colette Dauzet, Jean Pierre Lalie, Lucien Larrive, Thierry Léoquet, Sophie Roche, Véronique Rolland, François Venon, Jean Paul Tournadre

Absents non excusés :

Madame Delphine Quintard, Monsieur Stéphane Pomeyrol

Début de séance à 20 h

Lecture et approbation à l'unanimité du compte rendu de séance du 15 janvier 2010

Vote du compte administratif du service de l'assainissement 2009

Dépenses de fonctionnement :

- charges à caractère général :	13 610,68 €
- charges de personnel :	669,38 €
- amortissements :	4 092,61 €
TOTAL :	18 372,67 €

Recettes de fonctionnement :

- redevances assainissement :	14 852,78 €
- produits de gestion courante :	142,23 €
TOTAL :	14 995,01 €

Dépenses d'investissement :

- travaux station et réseau :	10 539,49 €
-------------------------------	-------------

Recettes d'investissement :

- amortissements :	4 092,61 €
--------------------	------------

Le compte administratif du service de l'assainissement 2009 fait ressortir un excédent de fonctionnement de 22 025,26 € (excédent reporté de 2008 : 25 402,92 €) et un excédent d'investissement de 5 982,84 € (excédent reporté de 2008 : 12 429,72 €) soit un résultat global de 28 008,10 €

Voté à l'unanimité

Vote du compte de gestion 2009 du service de l'assainissement

Le compte de gestion est voté à l'unanimité

Affectation du résultat de fonctionnement

Le résultat de fonctionnement soit 22 025,26 € est affecté à la ligne 002

Voté à l'unanimité.

Vote du compte administratif 2009 de la commune

Dépenses de fonctionnement :

- charges à caractère général :	83 138,65 €
- charges de personnel :	118 638,25 €
- atténuation de produits :	577,00 €
- charges financières :	15 802,74 €
- opération d'ordre :	2 787,00 €
TOTAL :	263 160,83 €

Recettes de fonctionnement :

- atténuation de charges :	4 846,81 €
- produits des services :	18 900,64 €
- impôts et taxes :	113 1623,00 €
- dotations et participations :	165 819,18 €
- produits financiers :	25,65 €
- produits exceptionnels :	3 292,64 €
TOTAL :	321 692,80 €

Dépenses d'investissement :

- remboursement du capital des emprunts :	29 557,23 €
- terrain :	267,19 €
- achat immobilier :	150,00 €
- filets pare neige :	12 082,59 €
- travaux à la poste :	143,52 €
- travaux église :	1 605,24 €
- matériel :	992,00 €
- quincaillerie :	1 725,69 €
- voirie 2009 :	121 853,31 €
- site internet :	1 143,37 €
- illuminations et sono :	1 845,01 €
- travaux salle polyvalente et vestiaires :	14 581,67 €
- travaux éclairage public :	2 683,96 €
TOTAL :	188 630,78 €

Recettes d'investissement :

- subventions d'investissement :	10 346,00 €
- dotations :	39 086,00 €
- excédent de fonctionnement :	54 390,68 €
- emprunt :	30 000,00 €
- opération d'ordre :	2 787,00 €
TOTAL :	136 609,68 €

Le compte administratif laisse apparaître un déficit d'investissement de 106 411,78 € (déficit reporté de 2008 : 54 390,68 €) et un excédent de fonctionnement de 85 042,97 € (excédent reporté de 2008 : 26 511,00 €) d'où un déficit de clôture de 21 368,81 €

Voté à l'unanimité.

Vote du compte de gestion 2009 de la commune

Le compte de gestion 2009 est adopté à l'unanimité.

Affectation du résultat de fonctionnement

L'excédent de fonctionnement de 85 042,97 € est affecté à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement

Affectation adoptée à l'unanimité

Vote des subventions

- comité des fêtes : 2 850 €
- A.C.C.A : 50 €
- Comice agricole cantonal : 300 €
- DVD : 250 €
- Club les « Gentianes » : 500 €
- Bibliothèque de prêt : 50 €
- ADAPEI : 50 €
- AFM : 50 €
- NAFSEP : 50 €
- La maison pour apprendre : 50 €
- Association « donneurs de voix » : 50 €
- ADMR : 50 €
- Association « donneurs de sang » : 50 €
- Amicale Laïque St Bonnet : 1.100 €
- Coopérative scolaire : 2.000 €
- Pompiers de Salers : 50 €
- Association Cutis Laxa International : 50 €
- Entente Anglards –St Bonnet – Salers : 250 €
- Anciens combattants d'Algérie : 50 €
- Concours de chevaux (Pleaux) : 15 €
- Gym détente : 250 €
- Collège le Méridien : 120 €
- Protection civile : 50 €
- Collège Notre Dame : 90 €
- Loisirs et jeunesse : 250 €
- U C L A : 250 €
- La Fontaine musicale : 600 €
- La Pastourelle 2000 : 250 €
- Subventions diverses : 1 275 €

Demande d'achat de terrain sectionnaire

Madame le Maire donne lecture du courrier de Monsieur Jean Michel Basset et de Mademoiselle Cécile Rigaudière qui souhaitent acquérir la parcelle D 548 qui jouxte leur propriété. Ce terrain servant de parking aux clients de Centre Aliment ou autres particuliers, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas donner suite à leur requête.

La séance est levée à 1 h 20